GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Sommaire

Présentation de la communauté d'agglomération du Grand Dole 4

Les compétences du Grand Dole

Les compétences obligatoires....5
Les compétences optionnelles....5
Les compétences facultatives....5
Les principaux acteurs....6

1 : Dynamiser le développement économique du territoire

Le Grand Dole, territoire d'innovation....9
L'acccompagnement et l'aide à la création d'entreprise....10
Le développement commercial....11
Le soutien à l'insertion professionnelle....12

2 : Promouvoir le territoire, au cœur de la région Bourgogne - Franche-Comté

Une péniche comme nouveau lieu d'accueil et d'information....15
Dolexpo-Parc du Jura, le parc des expositions du Grand Dole....15
Une première année complète d'activités pour la Société Publique Locale «Hello Dole»....15

3 : Améliorer la qualité de vie des habitants

L'offre de services pour les familles....17
L'offre culturelle....19
Le renforcement des équipements sportifs du territoire....21
Un développement durable soutenu....23
L'optimisation des réseaux de transport....26
Habitat, logement et aménagement du territoire....29

4 : Renforcer la cohésion territoriale

La planification territoriale....31
Le renforcement de la mutualisation des services....32
Des moyens administratifs adaptés et efficaces....33
La coopération territoriale....34

Organigramme 35

Edito

Édité depuis l'an dernier, le rapport d'activités du Grand Dole permet de dresser un bilan annuel des actions réalisées par la Communauté d'agglomération au service du développement de son territoire et des 47 communes qui le composent. Il s'adresse d'abord aux conseillers municipaux et communautaires mais aussi aux décideurs économiques, aux partenaires de notre intercommunalité et aux Grands Dolois.

Comme vous le constaterez dans les pages qui suivent, 2017 est incontestablement à marquer d'une pierre blanche. L'année écoulée a en effet vu le lancement du marché du futur complexe aquatique et sportif communautaire, un équipement nécessaire et fédérateur de notre territoire.

En 2017, nous avons également enregistré une vraie reprise de l'activité économique : la zone de Foucherans est en plein essor, le pôle Innovia s'apprête à accueillir de nouvelles structures et le centre-ville de Dole attire de nouveaux commerces. Des signes encourageants, qui concrétisent les actions menées ces quatre dernières années et qu'il nous faudra conforter en 2018.

En matière de transport, d'environnement, d'offre de services à la population ou d'aménagement du territoire, la dynamique intercommunale porte, là-aussi, ses fruits et nous incite à poursuivre les efforts entrepris, malgré un contexte difficile marqué par la baisse des dotations de l'Etat et donc des ressources de la collectivité. Ensemble, nous continuerons ainsi à construire un territoire attractif, où il fait bon vivre et travailler.

Jean-Pascal FICHÈRE

Président du GRAND DOLE

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE

AU 31 DÉCEMBRE 2017

47 communes

53 153 habitants

84 élus siégeant au Conseil Communautaire

199 agents (emplois permanents) qui travaillent dans les services de la CA du Grand Dole

424,43 km²

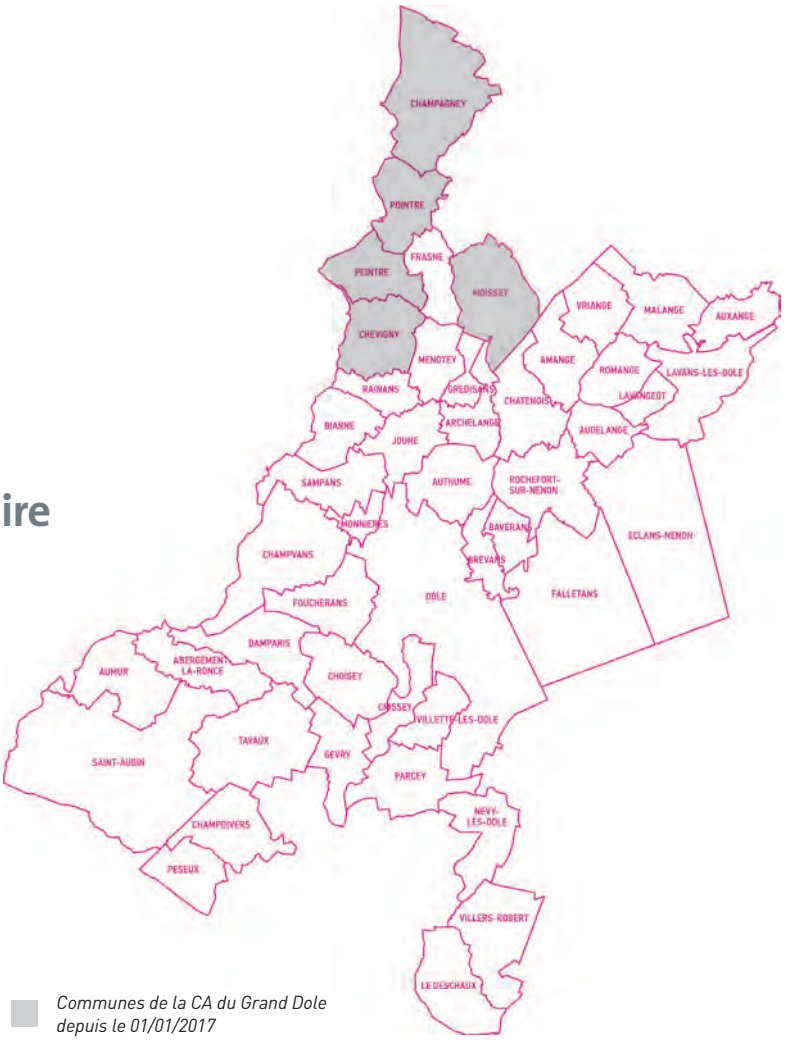

Communes de la CA du Grand Dole depuis le 01/01/2017

Les compétences du Grand Dole :

La CA du Grand Dole a pour mission de contribuer à la **création d'une identité territoriale forte et reconnue et de développer les structures et services utiles** aux habitants et aux acteurs économiques.
A cette fin, elle exerce de plein droit les compétences suivantes :

Les compétences obligatoires :

- développement économique (aides aux entreprises, valorisation et promotion touristique...) ;
- aménagement de l'espace communautaire (organisation des transports urbains, création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, PLU...) ;
- équilibre social de l'habitat (PLH, politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire...) ;
- politique de la Ville (animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, définition des orientations du contrat de ville et du programme d'actions...).

Les compétences optionnelles :

- protection et mise en valeur du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise d'énergie, collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés...) ;
- création ou aménagement et entretien de la voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;
- construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (piscines et parcs aquatiques, complexes sportifs du territoire, golf du Val d'Amour à Parcey et piste de bicross à Tavaux) ;
- action sociale d'intérêt communautaire (Enfance-Jeunesse, restauration scolaire).

Les compétences facultatives :

- étude et réflexion sur la sécurisation et l'approvisionnement en eau et sur le maillage des réseaux ;
- soutien au développement des NTIC et promotion de cet outil au sein des communes ;
- numérisation du cadastre et installation d'un SIG ;
- mobilier urbain lié au transport urbain ;
- protection et mise en valeur du cadre de vie (espaces naturels, lutte contre les inondations, lutte contre le changement climatique...)...

Les principaux acteurs

Le Président : il assure l'exécution des décisions du Conseil et représente la CA du Grand Dole dans tous les actes de la vie civile. Il préside de droit toutes les commissions et le bureau. Il est assisté de **11 Vice-présidents et 7 conseillers délégués**.

Les Commissions : 5 commissions internes sont placées sous la responsabilité d'un Vice-président. Leur rôle est d'étudier les projets importants conduits par la CA du Grand Dole.
Les 5 Commissions sont les suivantes :

- Commission Affaires Générales (35 membres),
- Commission Affaires Économiques (33 membres),
- Commission Aménagement de l'espace, urbanisme, infrastructures (45 membres),
- Commission Politiques sociales et culturelles (33 membres),
- Commission Environnement, énergie, espaces naturels (39 membres).

En outre, plusieurs commissions extracommunautaires ont été mises en place : Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH), Commission d'Appel d'Offres (CAO), Commission Intercommunale des Impôts Directs Locaux (CIID), Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT), Commission Locale du Secteur Sauvegardé (CLSS)...

Le Bureau communautaire : composé du Président et de 18 membres, le bureau constitue l'exécutif de la CA du Grand Dole.

Le Conseil Communautaire : il comprend 84 membres, élus pour six ans au suffrage universel direct (depuis la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013). Les élus votent le budget et délibèrent sur les projets d'aménagement et de développement de l'agglomération.

La Conférences des Maires : elle rassemble l'ensemble des Maires des Communes composant l'agglomération. Elle a un rôle consultatif et donne un avis sur les orientations budgétaires proposées par le Président de la Communauté d'Agglomération, avant le vote des délégués. Elle est amenée à se prononcer sur les dossiers importants de la Communauté d'Agglomération.

Le bureau communautaire

Jean-Pascal FICHÈRE
Président du Grand Dole

Jean-Michel DAUBIGNEY
1er vice-président en charge des affaires générales et des ressources humaines.

Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE
2e vice-présidente en charge du développement économique.

Dominique MICHAUD
3e vice-président en charge de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace

Nathalie JEANNET
4e vice-présidente en charge de l'enfance jeunesse.

Gerard FERNOUX-COUTENET
5e vice-président en charge des transports urbains et scolaires.

Cyriel CRETET
6e vice-présidente en charge de l'environnement et de l'assainissement non collectif.

Franck DAVID
7e vice-président en charge du développement touristique.

Jacques PECHINOT
8e vice-président en charge de l'urbanisme commercial.

Daniel BERNARDIN
9e vice-président en charge de la gestion des espaces naturels.

Stéphane CHAMPANHET
10e vice-président en charge des infrastructures sportives et de l'aménagement numérique.

Felix MACARD
11e vice-président en charge des finances et du budget.

Philippe BLANCHET
Membre du bureau délégué en charge de l'économie sociale et solidaire.

Jean-Louis BOUCHARD
Membre du bureau délégué en charge de la maîtrise de l'énergie.

Claude FRANÇOIS
Membre du bureau délégué en charge du réseau de lecture publique, politique et culturelle.

Bernard GUERRIN
Membre du bureau délégué en charge des moyens généraux et de la commande publique.

Patrick JACQUOT
Membre du bureau délégué en charge des travaux et des voiries.

Jean THUREL
Membre du bureau délégué en charge de l'évolution de l'intercommunalité, des nouvelles compétences et des services aux communes.

Jean-Claude LAB
Membre du bureau délégué en charge du logement et des gens du voyage.

Les Maires et les 84 délégués communautaires

Jean-Louis BOUCHARD / ABERGEMENT LA RONCE
Daniel BERNARDIN / AMANGE
Jean-Marie MIGNOT / ARCHELANGE
Bernard GUERRIN / AUDELANGE
Bruno CHEVAUX / AUMUR
Grégory SOLDAVINI / AUTHUME
Jean-Claude ROBERT / AUXANGE
René POUTHIER / BAVERANS
Bruno NEGRELLO / BIARNE
Gérard FUMEY / BREVANS
Pierre VERNE / CHAMPAGNEY
Olivier MEUGIN / CHAMPDIVERS
Dominique MICHAUD / CHAMPVANS
Philippe BLANCHET / CHATENOIS
Robert FORET / CHEVIGNY
Jean-Claude LAB / CHOISEY
Gérard CHAUCHEFOIN / CRISSEY
André ALBERTINI / DAMPARIS
Cyriel CRÉTET / DAMPARIS
Michel GINIÈS / DAMPARIS
Françoise BARTHOULOT / DOLE
Mathieu BERTHAUD / DOLE
Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE / DOLE
Stéphane CHAMPANHET / DOLE
Jean-Pierre CUINET / DOLE
Isabelle DELAINE / DOLE
Catherine DEMORTIER / DOLE
Alexandre DOUZENEL / DOLE
Frédéricke DRAY / DOLE
Timothée DRUET / DOLE
Jean-Pascal FICHERE / DOLE
Jean-Baptiste GAGNOUX / DOLE
Daniel GERMOND / DOLE
Isabelle GIROD / DOLE
Justine GRUET / DOLE
Ako HAMDAOUI / DOLE
Sylvie HEDIN / DOLE
Philippe JABOVISTE / DOLE
Nathalie JEANNET / DOLE
Pascal JOBEZ / DOLE
Sevin KAYI / DOLE
Jean-Philippe LEFEVRE / DOLE
Isabelle MANGIN / DOLE
Sylvette MARCHAND / DOLE
Catherine NONNOTTE-BOUTON / DOLE
Jacques PECHINOT / DOLE
Esther SCHLEGEL / DOLE
Jean-Marie SERMIER / DOLE
Isabelle VOUTQUENNE / DOLE
Jean-Claude WAMBST / DOLE
Hervé PRAT / ECLANS NENON
Séverine CALINON / FALLETANS
Pascal LOPEZ / FALLETANS
Jean-Luc CROISERAT / FOUCHERANS
Félix MACARD / FOUCHERANS
Laurence BERNIER / FRASNE LES MEULIERES
Jacques LOMBARD / GEVRY
Georges JEANNEROD / GREDISANS
André CHOLLAT / JOUHE
Alain DIEBOLT / JOUHE
Jean THUREL / LAVANGEOT
Micheline HENRY / LAVANS LES DOLE
Patrick JACQUOT / LE DESCHAUX
Alain COURDEROT / MALANGE
Joachim DAYET / MENOTEY
Dominique TRONCIN / MOISSEY
Michel JACQUOT / MONNIERES
Patrick SAUTREY / MONNIÈRES
Denis CHEVALIER / NEVY LES DOLE
Didier BAUDARD / PARCEY
Jean-Pierre FAIVRE / PARCEY
Dominique PERNIN / PEINTRE
Christian MATHEZ / PESEUX
Emmanuel SAGET / POINTRE
Franck DAVID / RAINANS
Gérard FERNOUX-COUTENET / ROCHEFORT SUR NENON
Jean REGARD / ROMANGE
Valérie CHEVRIAUT / SAINT AUBIN
Claude FRANCOIS / SAINT AUBIN
Gérard COUTROT / SAMPANS
Maurice BOUÉ / TAVAUX
Jean-Michel DAUBIGNEY / TAVAUX
Joëlle DROUHAIN / TAVAUX
Colette HANRARD / TAVAUX
Philippe TOURNIER / TAVAUX
Maurice HOFFMANN / ILLERS ROBERT
René CURLY / VILLETTE LES DOLE
Jacques LAGNIEN / VRIANGE

1 : DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le Grand Dole, territoire d'innovation

HYDROGÈNE

L'implication du Grand Dole dans la filière hydrogène s'est poursuivie en 2017, par le biais des travaux de l'APRISTHY et au plan national par l'implication active dans l'AFHYPAC (Association Française de l'Hydrogène et des Piles à Combustible), dont une délégation a été reçue en juillet pour une présentation des atouts et des opportunités de la filière régionale. Le projet local VHYCTOR (valorisation et transport d'hydrogène coproduit), qui fait partie intégrante du métaprojet régional ENERGHY progresse favorablement avec l'obtention de financements nationaux et la mise en place, en phase de préfiguration, d'une première station de distribution d'hydrogène localisée sur le Pôle Innovia, dont la mise en service est prévue au printemps 2018. Le projet ISTHY (Institut du Stockage d'Hydrogène) est quant à lui relancé, dans un contexte national très favorable.

INNOVIA (70 hectares)

L'entreprise YNSECT a poursuivi en 2017 le développement de son démonstrateur Ynsite, avec une hausse continue de la production et une montée de l'effectif, qui s'établit désormais à une quinzaine de salariés. Le projet d'implantation du site industriel Cylindre s'est lui aussi concrétisé, la construction du site ayant démarré tout début janvier 2017. Du point de vue de la gouvernance du site et de son organisation, d'importantes évolutions ont eu lieu dans la composition du Syndicat Mixte INNOVIA (départ du Département du Jura) et de la concession pour l'aménagement et la commercialisation du Pôle, celle-ci étant désormais confiée à SEDIA. La clarification et la simplification de la gouvernance seront parachevées courant 2018 et les missions de prospection et de commercialisation renforcées. C'est dans ce contexte qu'a été relancé le partenariat entre la CA du Grand Dole et la CCI du Jura, par la mise en place d'un poste de chargé de mission Développement Economique à temps partagé entre les deux structures.

L'accompagnement et l'aide à la création d'entreprises

Guichet unique d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets, mutualisé entre la CAGD, Initiative Dole Territoires et BGE Franche-Comté : en 2017, **250 porteurs de projets ont été accueillis et 70 projets ont bénéficié d'un financement à la création-reprise** (prêt d'honneur, avances remboursables, prêt développement...).

Au total **735 000 € d'aides** ont été accordées et réparties comme suit :

- 155 000 € de d'Association Régionale pour le Développement Economique de l'Artisanat (ARDEA)
- 75 500 € du dispositif « Nouvel Accompagnement à la Création ou la Reprise d'Entreprise » (NACRE)
- 316 000 € de prêts d'honneurs création/reprise d'entreprises
- 130 000 € de prêts d'honneur croissance
- 58 500 € de prêts d'honneur transition (dispositif de soutien au commerce)

Les financements bancaires associés aux aides accordées s'élèvent à 5 099 270 €.

En 2017, **le Centre d'Activités Nouvelles a eu un taux d'occupation de 100 %**, avec près des deux tiers des surfaces occupées par l'entreprise Cylindre, implantée depuis janvier 2016, et qui poursuit son développement (35 salariés fin 2017). L'entreprise libérera progressivement les locaux du Centre d'Activités Nouvelles (CAN) à partir d'août 2018, ce qui donnera lieu à des travaux de réaménagement devant notamment permettre l'implantation de la start-up Afuludine (fabrication de lubrifiants sans huile) fin 2018 sur 500 m². Autres arrivées au CAN en 2017 : les sociétés Mikit (construction maisons) et FCB Isolation (isolation par les combles).

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Il s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial, culturel... favorable et qui présentent des signes de grande fragilité, freins à leur développement harmonieux. **Il concerne les enfants vivant sur le territoire des Mesnils Pasteur, faisant l'objet du Contrat de Ville.** Ce programme permet de mobiliser des réponses de droit commun et d'apporter si nécessaire des solutions innovantes pour augmenter les chances de réussite des enfants.

Ainsi, en 2017 :

- 49 familles ont été accompagnées, pour 45 enfants ;
- 4 conventions de partenariat ont été conclues avec : le Centre Social Olympe de Gouges pour les sorties familles, un intervenant professionnel pour un atelier estime de soi, Les Loisirs Populaires Dolois pour un atelier cuisine et Cité Jeunes pour une action théâtre sur le vivre ensemble.
- une psychologue vacataire est intervenue un jour par semaine ;
- un plateau technique a été mis en place, regroupant les partenaires du PRE (le directeur du Réseau d'Education Prioritaire, la Maison des solidarités, le RASED, le Médecin Scolaire, l'ASEAJ et le CADA) ;
- un budget global de 83 200 € a été accordé, avec :
  - 54 000 € financés par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations),
  - 28 200 € financés par le Grand Dole.

Le développement commercial

ACHETEZ A DOLE

L'office de Commerce du Grand Dole a déployé le 6 mars 2017 un nouveau site internet vitrine des commerces de l'agglomération : **www.achetezadole.fr.** Ce site a pour objectif de valoriser et de référencer l'offre commerciale de l'agglomération, mais également de renforcer les flux dans les points de ventes. Au 31 décembre 2017, on compte :

- 78 commerçants adhérents,
- 4 000 produits en ligne.

CŒUR DE VILLE

L'autre axe fort de développement concerne le volet commercial du projet Cœur de Ville, pour lequel un certain nombre d'actions ont été mises en place : boutiques et galeries éphémères, animations commerciales, accompagnement à l'implantation des commerces, etc.

En décembre 2016, le dispositif "pépinière de centre-ville" a été créé. Le dispositif est simple : le propriétaire du local loue ce dernier à la ville de Dole par le biais d'un bail dérogatoire d'une durée d'un an renouvelable deux fois. La ville sous-loue ensuite le local au porteur du projet par le biais d'une convention de mise à disposition. Les charges locatives sont partagées en deux, au bout d'un an. En fonction de l'activité commerciale constatée, la prise en charge par la ville peut être réduite.

On compte 3 pépinières en fonctionnement dans la Grande Rue, pour l'année 2017 : « Autour du fil », « En Mod'Fripouille » et « Fée par ici ». Une quatrième en cours (un photographe) est prévue pour le début d'année 2018.

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La loi NOTRe du 7 août 2015 a modifié le régime d'exercice de la compétence « création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » des communautés de communes et d'agglomération. Celle-ci est désormais exclusive et non plus partagée, depuis le 1er janvier 2017.

En l'absence de définition juridique de la « ZAE », **la CA du Grand Dole a décidé de retenir les critères suivants :**

• la vocation économique de la zone exprimée dans le POS/PLU ;

• l'existence d'une opération d'aménagement en cours ou achevée ou à défaut la présence d'espaces publics communs à plusieurs établissements/entreprises ;

• la volonté publique concrétisée d'un développement économique actuel et futur (investissement et fonctionnement).

50 espaces de foncier économique ont été identifiés sur le territoire en août 2016. Après sélection sur la base des critères cités ci-dessus, 19 espaces de foncier économique ont été retenus. Ils s'ajoutent aux 9 zones d'activités d'intérêt communautaire figurant déjà dans les statuts de la CA du Grand Dole.

Le budget global lié à l'entretien des zones transférées est estimé à 151 800 € par année pour l'entretien des zones.

En décembre 2017, le conseil communautaire a délibéré sur la finalisation de la procédure de transfert : principes financiers et patrimoniaux du transfert, procès verbaux de mise à disposition des équipements publics, conventions de gestion et cessions des terrains restant à commercialiser. Au 1er trimestre 2018 il sera procédé à la signature des actes de cession concernés.

Le soutien à l'insertion professionnelle

EMPLOI INSERTION

135 parcours individuels d'insertion soutenus au titre de la programmation annuelle 2017 de la CA du Grand Dole (15 actions), sur 139 programmés (soit un taux de réalisation de 97 %), pour une dotation financière globale de 100 000 €.

Pour l'année 2017, on compte 100 000 € de subventions versées aux associations par la CA du Grand Dole et réparties comme suit :

• Indibat : 11 000 € (11 parcours)
• ALCG : 4 000 € (4 parcours)
• Poinfore : 12 000 € (12 parcours)
• CoopAgir : 10 000 € (10 parcours)
• Sineo : 4 000 € (4 parcours)
• Jura Services : 17 000 € (17 parcours)
• Geiq Industries : 8 000 € (8 parcours)
• Loisirs Populaires Dolois : 4 000 € (4 parcours)
• Régie de quartier : 8 000 € (8 parcours)
• BTP Services : 6 000 € (6 parcours)
• Tempo : 5 000 € (5 parcours)
• Roue de secours 39 : 11 000 € (50 parcours)

LE CONTRAT DE VILLE

La politique liée au Contrat de Ville permet le renforcement de la cohésion urbaine et de la solidarité locale, envers le quartier des Mesnils Pasteur et ses habitants. Elle est conduite par l'Etat et la CA du Grand Dole, dans l'objectif d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Le Contrat de Ville s'appuie sur trois axes :

◊ **Axe 1 : Cohésion sociale**

Les actions visent à réduire la pauvreté, à tisser du lien social, à renforcer la solidarité entre les générations. Elles visent aussi l'exercice de la citoyenneté et l'égalité réelle d'accès au droit. Les domaines d'intervention sont les suivants : la réussite éducative, le lien social, la santé, la tranquillité publique et la prévention de la délinquance.

◊ **Axe 2 : Cadre de vie et renouvellement urbain**

Les actions visent à améliorer de façon concrète et visible la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires et visent notamment à renforcer l'attractivité du territoire.

◊ **Axe 3 : Emploi et développement économique**

Les actions visent notamment à réduire l'écart entre le taux d'emploi des quartiers Politique de la Ville et les autres territoires notamment pour le public jeune, à soutenir la création d'activité, à renforcer les dispositifs d'accompagnements des publics.

Pour l'année 2017, on compte 145 300 € de subventions versées aux associations par la CA du Grand Dole et 60 670 € par l'Etat.

Pour la cohésion sociale (santé, accès aux droits, tranquillité publique et prévention de la délinquance, lien social : 84 600 €

- Femmes Debout : 26 600 €
- LPD (Loisirs Populaires Dolois) : 14 000 €
- Centre Social Olympe de Gouges (OLDG) : 37 000 €
- Régie : 1 500 €
- Cité Jeunes : 2 500 €
- MJC : 3 000 €

Pour le cadre de vie et habitat : 29 200 €

- OLDG : 6 000 €
- Régie de quartier : 15 000 €
- APE : 1 500 €
- Jardins familiaux : 700 €
- LPD : 6 000 €

Pour l'emploi et le développement économique : 31 500 €

- OLDG : 15 000 €
- Jura Services : 5 000 €
- Roue de Secours : 3 000 €
- CoopAgir : 3 000 €
- LPD : 4 000 €
- ADIE : 1 500 €

2 : PROMOUVOIR LE TERRITOIRE AU CŒUR DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Une péniche comme nouveau lieu d'accueil et d'information

En mars 2017, la CA du Grand Dole a décidé d'acquérir une péniche « Freycinet » pour en faire un lieu d'accueil et d'information original sur l'eau, le long du canal du Rhône au Rhin. Idéalement positionné, au pied du centre historique, à proximité de la véloroute et en face de la capitainerie, le bateau motorisé, aura également une vocation d'**outil de promotion à l'échelle de la région Bourgogne Franche-Comté.**
La péniche, dans son aménagement intérieur, proposera une mixité avec une fonction d'accueil-information-billetterie des clientèles en séjour. En 2018, le bateau constituera une véritable vitrine et participera à l'attractivité touristique du territoire mais plus largement du Jura et de la Bourgogne Franche-Comté dans son ensemble.
Coût de l'acquisition de la péniche : 150 000 € HT.

Dolexpo-Parc du Jura, le parc des expositions du Grand Dole

En décembre 2015, la CA du Grand Dole a saisi l'opportunité de l'acquisition du site d'Idéal Standard à Dole (24 ha et 56 000 m² de bâtiments) pour créer un Parc des Expositions. **En octobre 2016, le lieu a accueilli son premier salon « Made in Jura », avec plus de 400 exposants et 60 000 visiteurs présents.** Cette manifestation a été un véritable succès et a été reconnue comme premier événement socio-économique d'envergure au cœur de la nouvelle région Bourgogne / Franche-Comté. Aujourd'hui, DOLEXPO constitue le plus vaste accueil de manifestations de la région et a déjà accueilli 5 salons en 2017.
Au vu de la montée en compétence croissante de ce nouvel équipement, il est apparu nécessaire de procéder à des aménagements complémentaires du site afin de permettre à celui-ci de renforcer sa modularité et son confort. Il a été ainsi proposé d'aménager, en 2017, des cloisons mobiles, de mettre en place un système de chauffage et de procéder à la réfection des sols par revêtement coulé.

Depuis octobre 2016, c'est la Société Publique Locale « Hello Dole » qui gère cet équipement d'envergure, en plus de l'office du tourisme et La Commanderie. Cette SPL a notamment pour objectif de développer le tourisme d'affaires (salons, congrès, séminaires...) sur le territoire.

Une première année complète d'activités pour la Société Publique Locale « Hello Dole »

En 2017, la SPL « Hello Dole » a mené plusieurs actions de promotion du territoire et des infrastructures d'envergure existantes de la CA du Grand Dole.

Ainsi, on compte pour l'année 2017 :
Pour La Commanderie
• 32 congrès, séminaires, réunions d'entreprise, formations, réunions publiques, assemblées générales
• 29 spectacles (tous organisateurs confondus)
• 5 salons (Salon de l'Habitat, Foire de Dole, Salon du Vin, ...)
• 18 manifestations diverses (lotos, guinguettes...)

Pour DOLEXPO
• 10 réunions d'entreprise, assemblées générales...
• 5 salons (Juraexpo le 22 mars 2017, Festival de la Broderie les 20 et 21 avril 2017, salon de la Petite Enfance le 10 Juin 2017, Foire de Dole du 15 au 18 Septembre 2017, Show Open Génisses les 28 et 29 Octobre 2017)
• 12 manifestations diverses (lotos, marché de Noël...)

En ce qui concerne l'activité de l'office de tourisme, on compte pour l'année 2017 :
• 33 503 visiteurs pour 17 710 contacts
• 209 400 nuitées touristiques marchandes
• Une taxe de séjour 2016* d'un montant global de 100 974 € (dont 10% sont versés au Conseil Départemental du Jura).

**en année N-1*

3 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

Avec sa position géographique avantageuse, son environnement naturel exceptionnel et ses nombreux services, la CA du Grand Dole offre à ses habitants un cadre et une qualité de vie privilégiés.

L'offre de services pour les familles

La CA du Grand Dole vient en appui des familles du territoire, à chaque moment de la journée et tout au long de l'année, grâce aux services et actions développées par le Pôle des Actions Educatives. Dans le cadre de sa compétence « Enfance-Jeunesse », la CA du Grand Dole assure la présence d'équipes de professionnels sur l'ensemble du territoire, au plus près des bassins de vie et d'activités des familles.

Les accueils de loisirs en 2017

Structures d'accueil périscolaires et extrascolaires :

- 37 accueils de loisirs périscolaires,
- 12 accueils de loisirs extrascolaires,
- 5 secteurs jeunes.

Effectifs périscolaires :

- 376 enfants en moyenne par jour pour l'accueil du matin (en 2016 : 368 enfants),
- 1 526 enfants en moyenne par jour pour l'accueil du midi (en 2016 : 1 512 enfants),
- 646 enfants en moyenne par jour pour l'accueil du soir (en 2016 : 612 enfants),
- 1 839 enfants en moyenne par jour pour l'accueil des nouveaux temps (TAP) (en 2016 : 1 796 enfants).

Effectifs extrascolaires :

- 236 enfants en moyenne par mercredi après-midi (en 2016 : 165 enfants),
- vacances d'été : 510 enfants en moyenne par jour au mois de juillet (451 de 3 à 12 ans et 80 en secteur jeunes) et 307 enfants en moyenne par jour au mois d'août (270 de 3 à 12 ans et 37 en secteur jeunes).

Ainsi, pour l'année 2017, le coût de fonctionnement de la section enfance/jeunesse du Pôle Actions Educatives de la CA du Grand Dole s'élève à 5 millions d'euros, masse salariale comprise, et 2 millions d'euros hors masse salariale.

Le plein d'activités !

Les activités proposées aux enfants par les différentes structures d'accueil en 2017 :

- mise en place de programme d'activités divers et variés proposés aux enfants durant les différentes périodes d'accueil : mercredi après-midi, petites et grandes vacances
- mise en place de plusieurs projets mutualisés :

  - création d'une batucada d'enfants à l'occasion de Cirque et Fanfares et de la rencontre des villes départementales Amies des Enfants (UNICEF) à Lons le Saunier (35 enfants et une dizaine d'animateurs),

  - organisation de séjours mutualisés avec plusieurs accueils : séjour neige, Festival International du jeu à Parthenay et Futuroscope,

  - participation aux Comices agricoles avec les enfants,

  - participation au Week-end Gourmand du Chat Perché avec les animateurs pour des ateliers maquillage et des ateliers jeux avec la ludothèque,

  - mise en place d'un projet lors de la journée des Droits de l'Enfant,

  - création d'un marché de Noël à Dolexpo avec plusieurs accueils de loisirs du territoire (Dole, Authume, Champvans et Romange) au profit d'associations caritatives,

  - organisation d'ateliers maquillage au centre-ville à l'occasion des fêtes de Noël.

La ludothèque en 2017

- une centaine de familles inscrites à la ludothèque,
- interventions dans 34 classes et 7 accueils de loisirs,
- organisation de 6 soirées pour les familles et les enfants (dont 5 dans les accueils de loisirs et 1 sur la commune de Foucherans),
- organisation d'ateliers dans les collèges de Tavaux et Damparis sur le temps de pause méridienne,
- organisation de la Fête du Jeu : 562 entrées dont 314 enfants et 248 adultes,
- participation au festival Texte et Bulles, au Salon de la Petite Enfance, au Week-end Gourmand du Chat Perché et aux différentes actions de la Semaine Bleue.

La restauration scolaire : une nouvelle compétence transférée à la CA du Grand Dole

Depuis la création de l'espace familles en décembre 2012, la CA du Grand Dole facturait et encaissait auprès des familles les frais de repas alors que l'organisation des restaurants scolaires (choix du prestataire, gestion du personnel...) relevait toujours de la compétence des communes. **C'est donc par volonté de simplification que l'exécutif de la Communauté d'Agglomération a proposé aux communes, au 1er septembre 2017, de reprendre en direct la gestion de la restauration scolaire**, qui constitue un élément de la compétence optionnelle « action sociale » déjà exercée par la CA du Grand Dole dans le domaine de l'enfance-jeunesse.

Le Syndicat Mixte de la Grande Tablée

La CA du Grand Dole est membre du Syndicat Mixte de la Grand Tablée (SMGT) depuis le 01/01/2014. Avec la reprise de la compétence restauration scolaire, la CA du Grand Dole détient désormais 48 % des voix au sein du SMGT, ce qui correspond à **230 612 repas commandés pour l'année 2017, pour un total de production de 478 711 repas**.

Pour faire face à une demande qui ne cesse de croître, la cuisine centrale de la Ville de Dole a donc du s'agrandir. Avant les travaux de rénovation et d'agrandissement du bâtiment, construit dans le quartier des Mesnils-Pasteur il y a 24 ans, la cuisine centrale préparait déjà 2 500 repas jour, livrés dans 56 lieux différents du territoire, dont une trentaine d'écoles. Aujourd'hui, elle est en mesure d'en confectionner 4 000 par jour.

Réseau des médiathèques du Grand Dole

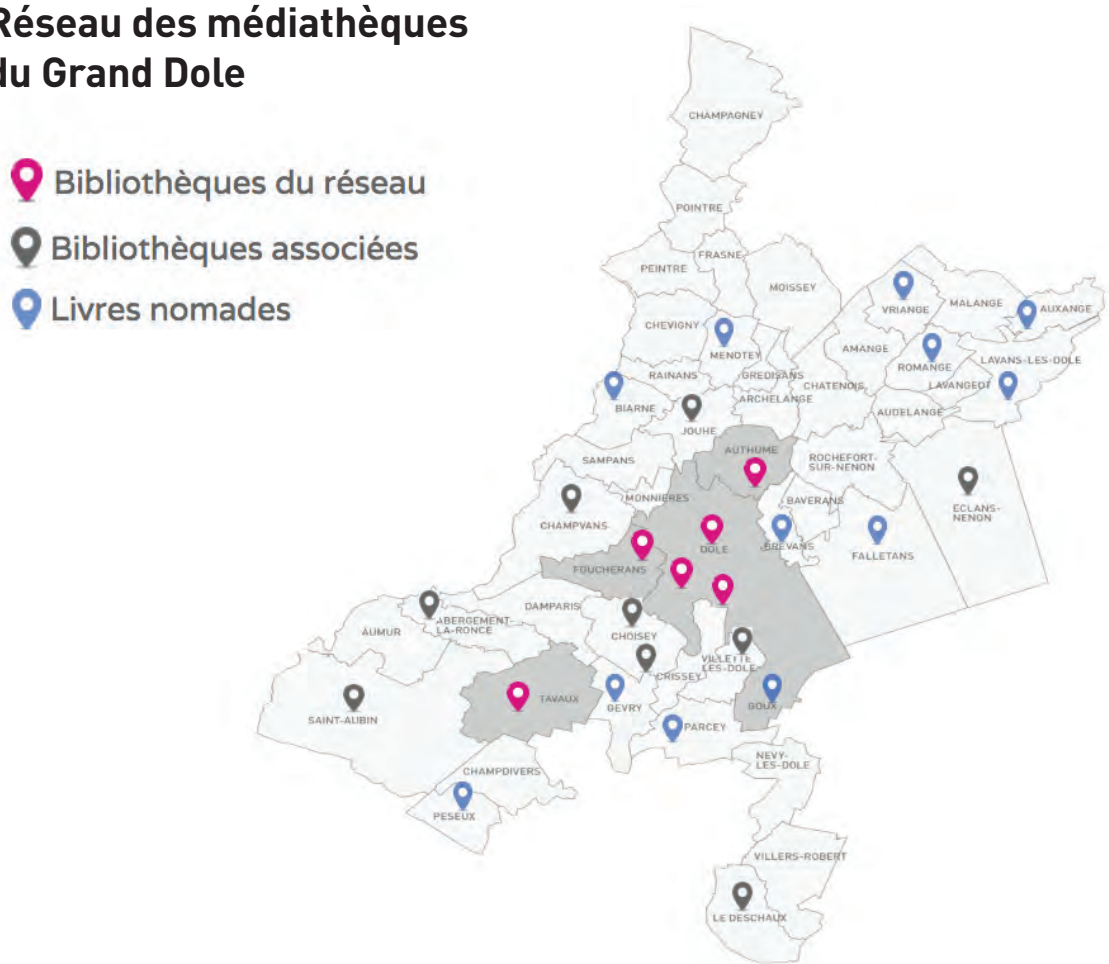

L'offre culturelle

La lecture publique

Pour l'année 2017 l'objectif principal du réseau des médiathèques du Grand Dole a été d'améliorer l'attractivité du service auprès de l'ensemble des usagers.

• **8 984 abonnés ont ainsi fréquenté le réseau des médiathèques en 2017** (+ 12 % par rapport à 2016, + 83 % par rapport à 2010).
• 190 000 entrées ont été comptabilisées en 2017 (+ 13 % par rapport à 2016)
• **262 000 prêts ont été enregistrés en 2017** (+ 4 % par rapport à 2016)

Un projet particulier a été mis en place en 2017 : l'ouverture du portail internet patrimonial mutualisé Médiathèque du Grand Dole et archives municipales de Dole « patrimoine-archives.grand-dole.fr » avec :

• 87 000 documents signalés
• 17 000 documents numérisés

Par ailleurs, les médiathèques du Grand Dole ont accueilli en résidence durant le premier semestre 2017, et pendant 4 semaines, l'artiste de land art Marc Pouyet. Au cours de sa résidence, il est allé à la rencontre des habitants du Grand Dole et une programmation spécifique autour du land art et de la nature a été organisée : Heure du conte, Petit Lit, sieste littéraire, balade sonore, promenade à vélo, balade contée, concours photo, expositions, Grainothèque,...

1 090 personnes ont participé à un atelier (habitants du Grand Dole, scolaires et EPHAD)

Soutien aux événements du territoire :

• Week-end gourmand du chat perché

Evénement unique en son genre, le Week-end gourmand du chat perché transforme, trois jours durant, Dole, ses places et ses lieux exceptionnels, en un immense village gastronomique. Cette manifestation fédère de nombreux acteurs locaux. La troisième édition a été une belle réussite. Du 22 au 24 septembre 2017, **40 000 visiteurs ont ainsi flâné dans les rues du centre-ville dolois**.

• Cirque & Fanfares

La 7ème édition du festival Cirque & Fanfares s'est déroulée les 3 et 4 juin 2017.
Nombre de groupes ou compagnies professionnel(le)s : 23
Provenance du public : locale 31 % ; régionale : 61 % ; nationale : 6 % ; internationale : 2 %
Fréquentation : **55 000 spectateurs**
Un projet participatif a été mis en place, à destination de l'ensemble de la population, invitée à rejoindre le Gigantesque Orchestre de Cirque & Fanfares en compagnie des fanfares du monde entier ! De janvier à juin, 3 ateliers dirigés par des formateurs professionnels ont été organisés pour composer avec les grands Dolois cette nouvelle symphonie « pas comme les autres ».
Par ailleurs, les enfants des accueils de loisirs du Grand Dole, avec la Cie Taxi Brousse, ont organisé une batucada « TAM-TAM FARAN'DOLE ».
Nombre de participants : 95 / Durée (nombre d'heures) : 1 heure durant la manifestation et 6 mois de préparation à raison de 8 heures par semaine.

• Le festival du livre et de la BD « Texte et Bulle » de Damparis – 20 et 21 mai 2017

• La fête de l'agriculture « Ruralissimo » de Saint-Aubin – 2 juillet 2017

• Le festival Rockalissimo de Saint-Aubin – 9 et 10 juin 2017

• Le salon « Polar » du Deschaux – 10 septembre 2017

Le soutien aux associations

En 2017, la CA du Grand Dole a apporté son soutien à 11 associations culturelles locales, pour un montant total de 46 200 €.

Le renforcement des équipements sportifs du territoire

• Les équipements sportifs structurants du territoire

Dans le cadre de sa compétence « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire », la CA du Grand Dole assure la gestion de plusieurs équipements sportifs dont notamment :

- **le Golf du Val d'Amour à Parcey :** 294 licenciés ; 230 membres de l'association sportive ; 248 personnes abonnés, 46 personnes en formule enseignement de 6 mois à 1 an ; 16 enfants à l'école de golf,
- **l'Aquaparc Isis à Dole :** 71 400 entrées et 350 345 € de recettes en 2017,
- **la piscine Léo Lagrange à Tavaux :** 17 796 entrées et 34 054 € de recettes en 2017,
- **la piscine Barberousse à Dole :** 86 875 entrées et 140 542 € de recettes en 2017,
- **le gymnase communautaire de Saint-Aubin Ernest Gagnoux,**
- **la piste de BMX à Tavaux.**

• Le futur complexe aquatique et sportif communautaire

Jeudi 5 octobre 2017, les élus du Conseil Communautaire ont choisi le projet du futur complexe aquatique et sportif présenté par le groupement du mandataire C3B. Ce complexe communautaire se présente comme un projet unique et innovant pour la région Bourgogne – Franche-Comté. Il va répondre aux besoins du territoire (scolaires et hors scolaires) et fera des pratiques physiques et sportives un support d'identité et de promotion du Grand Dole.

Dans une seule et même structure, implantée en milieu urbain, **on retrouvera différents espaces organisés autour d'un atrium et répartis sur quatre étages** : un rez-de-jardin dédié aux activités aquatiques comprenant un pôle de loisirs, un bassin nordique extérieur, un espace de bien-être (saunas, hammam et jacuzzi) et un pôle d'apprentissage, un rez-de-chaussée avec l'accueil général du public, un snack et les locaux du personnel, un premier étage de 3 500 m² comprenant un gymnase rénové avec des gradins, un mur d'escalade, une salle de gymnastique et des vestiaires, un second étage avec une salle polyvalente de 150 m² disposant d'une grande terrasse de 206 m² et un local pour la centrale de traitement d'air. Le long de la façade sud, côté Doubs, un bassin extérieur dit « nordique » sera aménagé. Long de 50 mètres, il comptera quatre couloirs de nage et sera accessible depuis les deux halles de bassins, par l'extérieur ou depuis un sas aquatique en liaison avec les plages couvertes. Chauffé, il fonctionnera toute l'année.

• L'entretien des équipements nautiques

En 2017, la CA du Grand Dole a réalisé des travaux à l'Aquaparc Isis (Dole) et à la piscine Léo Lagrange (Tavaux).

A l'Aquaparc, le Pentagliss a été réhabilité, des variateurs de pompes ont été installés, l'ascenseur a été mis aux normes PMR, le revêtement de fond du pédiluve a été mis à neuf, des joints ont été refaits, les filtres ont été changés, un revêtement anti dérapant a été déposé et une nouvelle couverture thermique a été installée pour le grand bassin. Ce volet électrique en lamelles de polyuréthane a été déployé en avril 2017, pour maintenir la température de l'eau et éviter l'évaporation. A la clé, des économies d'énergie et la possibilité d'ouvrir le site sur une période plus longue. De plus, le snack a été rénové et rendu accessible aux personnes à mobilité réduite (peinture, étanchéité du toit, nouvelle hotte, stores extérieurs...).

• Coût global des travaux pour l'année 2017 : 272 164 € (234 992 € pour l'Aquarparc et 37 171 € pour la partie snack).

• Pour la piscine Léo Lagrange de Tavaux, des travaux de terrassement ont été réalisés pour réparer une fuite d'eau. Coût : 5 436 €.

• Le soutien aux clubs sportifs et associations

Outre la gestion d'équipements structurants, la CA du Grand Dole encourage également la pratique sportive en soutenant notamment les associations et clubs sportifs du territoire. En 2017, 5 associations sportives ont ainsi été soutenues financièrement pour un montant de 58 500 € (33 600 € en 2016), dont notamment Grand Dole Rugby et Jura Dolois Football.

• Promotion du territoire à travers le sport

Par ailleurs, la CA du Grand Dole soutient les sportifs à travers son programme « Ambassadeurs du sport », qui a permis de faire bénéficier à 3 sportifs ambassadeurs du territoire d'une aide en 2017 (Anthony BARBIER, Baptiste JUPILLE et Adrien GUYOT) pour un montant total de 700 €.

• Cyril Viennot, ambassadeur sportif du Grand Dole

Triathlète professionnel, Cyril Viennot a rejoint l'aquavelopode en septembre 2016. Depuis, il est devenu l'un des ambassadeurs sportifs du Grand Dole. Le spécialiste des longues distances porte haut les couleurs de l'agglomération, partout dans le monde. En 2017, il a manqué de chance lors de ses deux plus grands objectifs de la saison ; aux championnats du monde ITU, il part idéalement, mais il est fauché par un véhicule sur son vélo. Contraint à l'abandon, il n'aura guère plus de réussite aux championnats du monde Ironman d'Hawaï, obligé là encore de poser pied à terre, malade. La saison est malgré tout marquée par de grandes victoires, comme celle obtenue à l'Ironman de Bolton (UK), lors du 70.3 de Pescara (Italie) et en fin d'année à l'Indian Ocean Triathlon (Île Maurice). Le dolois complète son année 2017 par d'autres succès plus modestes, à Troyes, à Gérardmer, à Royan, à Dole et à Bourg-en-Bresse.

Un développement durable soutenu

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole agit en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie du territoire. Son action porte notamment sur la préservation de la biodiversité, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction des déchets ménagers, l'amélioration de la qualité de l'eau, mais aussi la sensibilisation à l'environnement.

De manière générale, la CA du Grand Dole intervient sur des services à la population (espace information énergie, service public d'assainissement non collectif...), de l'assistance aux communes (veille environnementale, gestion forestière...), de la construction de projets territoriaux (programme Trame Verte et Bleue), de la mise en œuvre de travaux (Monts Dolois, restauration écologique des cours d'eau...) et de la sensibilisation (animations nature, chantiers éco-volontaires...). Les moyens mis en œuvre reposent sur les services de la collectivité, ses communes et ses nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

Le coût moyen annuel du service de collecte et de traitement des ordures ménagères par habitant est de 73,30 €.

La facturation du service à l'usager se fait via la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Concernant les nouveaux équipements, 22 conteneurs semi-enterrés ont été installés à Dole en 2017, ainsi qu'une nouvelle benne à déchets verts à Vriange.

Une réflexion sur la mise en place d'un système de gestion des déchets verts, dans les communes rurales de la CA du Grand Dole, a été lancée en 2017 (broyage / compostage avec réutilisation par la population).

Déchets ménagers

Quantités de déchets traités en 2016

	Poids par habitant en kg	Evolution
Incinération	170 kg	+ 2 %
Recyclage matière	173 kg	+ 8 %
Recyclage organique	122 kg	+ 9 %
Traitement spécifique	1 kg	- 19 %
Enfouissement	94 kg	- 2 %
Total	559 kg	+ 4,4 %

Quantité de déchets collectés en 2016

	Poids par habitant en kg	Evolution
Déchèteries	189 kg	+ 1 %
Bacs gris	170 kg	+ 2 %
Bacs jaunes	41 kg	+ 8 %
Verre	42 kg	
Papiers	18 kg	
Textile	5 kg	
Bennes à Déchets verts Grand Dole	40 kg	+ 15 %
Bennes à Déchets verts Dole	35 kg	
Autres collectes	19 kg	+ 3 %
Total	559 kg	+ 4,4 %

Service public d'assainissement non collectif

Ce service comporte 2 572 abonnés.

Le taux de conformité des installations est de 91 % et presque la totalité des dispositifs ont été contrôlés.

En 2017, 45 contrôles de conceptions et 31 contrôles de réalisations ont été effectués pour des installations neuves ou réhabilitées.

Le programme d'animation de réhabilitation d'installations absentes ou présentant un risque sanitaire s'inscrit dans la continuité, avec 20 dossiers traités en 2017.

Un contrat d'animation spécifique a été mis en place sur la commune de Falletans, pour 70 habitations en réhabilitation, en lien avec les travaux sur le ruisseau traversant le village. Ce contrat se poursuit en 2017 et 2018.

Milieux naturels / trame bleue

- **Appel à projet zéro pesticide**

  En 2016, la CA du Grand Dole a déposé un dossier pour l'appel à projet « Zéro Pesticide » auprès de l'Agence de l'Eau, concernant 23 communes de l'agglomération et concernant les zones gérées par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Les 23 communes ont fait l'objet d'un diagnostic des pratiques fin 2016 et un bilan à n+1 a été réalisé entre octobre et décembre 2017.

  Un accompagnement des communes pour l'achat de matériel alternatif a été également mené au premier semestre 2017 (organisation de démonstrations, aide au montage du dossier de subvention). Des animations de vulgarisation et de sensibilisation aux nouvelles pratiques d'entretien des espaces verts sans pesticide à destination du grand public ont également été conduites (exposition, conférence, visite commentée).

- **Trame Bleue**

La Trame Bleue concerne la restauration de rivières de la vallée du Doubs ainsi que leur entretien. En 2017, 6 projets ont ainsi été animés par la CA du Grand Dole : annexes hydrauliques et continuités écologiques sur la Clauge sur Goux et Villette les Dole, ruisseau de Falletans, barrage sur l'Orain au Deschaux et Villers Robert, berge sur la Loue à Parcey, Brèche sur la Loue à Nevy les Dole ; et 3 projets ont bénéficié de son soutien : travaux Confluence Doubs Loue, étude pour la restauration de la continuité écologique sur le Moulin Brindel à Dole, restauration de la Zone pilote sur la Basse Loue.

- **Les travaux de la confluence Doubs/Loue**

La CA du Grand Dole adhère, aux côtés de la Plaine Jurassienne, du Val d'Amour et du Département du Jura, au Syndicat Mixte Doubs Loue (SMDL) qui exerce la lutte contre les inondations et des opérations d'aménagement des rivières. C'est dans ce cadre que les travaux de restauration de la Confluence Doubs Loue ont démarré sur les communes de Parcey et Nevy, à l'automne 2017.

Après des travaux de déboisement et dessouchage des berges, les enrochements qui avaient permis de calibrer les rivières ont été retirés, à la pointe de la confluence, côté Parcey. Le chantier se poursuivra en 2018 de l'autre côté, dans la réserve naturelle nationale de l'île du Girard. Ainsi renaturée, la confluence pourra retrouver son fonctionnement de vaste zone humide. Elle pourra jouer le rôle de champ d'expansion de crues, réduisant ainsi les risques d'inondation du Doubs en aval. La biodiversité du site devrait également y gagner au change. On espère ainsi assister au retour du guêpier d'Europe, un bel oiseau qui creuse son terrier dans des berges abruptes.

Ces travaux d'un montant de 746 000 € HT sont co-financés par l'Agence de l'eau à 70 % et la Région à 10 %.

Milieux naturels / trame verte

- Fonds de concours Trame Verte et Bleue aux communes : soutien à la plantation de vergers sur Sampans (8 fruitiers), Romange (8 arbres fruitiers) et Chevigny (27 arbres fruitiers),
- Pastoralisme des Monts Dolois : 14 ha sur le Grand Mont à Authume sont repris par un éleveur ; cette surface vient compléter le réseau des pelouses du Mont Roland, Mont Joly, des Rangs, gérés grâce à la remise en pâturage portée par la CA du Grand Dole.

Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites écologiques constitué pour préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel des territoires.

la CA du Grand Dole a choisi de prendre l'animation de deux sites Natura 2000 en partie sur son territoire ; il s'agit du massif de la Serre et de la forêt de Chaux. Ces deux sites bénéficient déjà d'un document d'objectif et sont actuellement dans une phase d'animation.

- **Massif de la Serre :** 1 étude réalisée en 2017, 2 communes de la CA du Grand Dole engagées dans des contrats forestiers (Châtenois et Frasne les Meulières), 3 sorties nature réalisées (30 participants).
- **Forêt de Chaux :** 2 études réalisées, 1 commune de la CA du Grand Dole engagée dans des contrats forestiers : (Eclans-Nenon), 3 chantiers éco-volontaires réalisés (52 participants).

Climat

• Le Plan Climat Air Energie Territorial

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sera mis en place en 2018. Ce document opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire comprend :

- un diagnostic et une stratégie territoriale afin d'atténuer le réchauffement climatique et de s'y adapter,
- un programme d'actions afin notamment d'améliorer l'efficacité énergétique et d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de limiter les émissions atmosphériques d'origine anthropique, d'anticiper les impacts du changement climatique etc.
- un dispositif de suivi et d'évaluation des résultats.

A cette fin, la CA du Grand Dole, par délibération du 26 juin 2017, s'est engagée dans l'élaboration de son PCAET à l'échelle du territoire de l'intercommunalité.

• Espace information énergie

La CA du Grand Dole Grand Dole apporte un conseil aux particuliers à travers les permanences Espace Information Energie (EIE), qui sont assurées par l'AJENA.

Sur 43 permanences en 2017, 137 particuliers ont bénéficié du service de l'EIE. 2017 est une année record en terme d'affluence depuis le début de la création du service il y a 10 ans.

L'essentiel des demandes traitées portent sur des projets de rénovation (98%).

Le profil du public est constitué à 96 % de propriétaires occupants et 94% des contacts ont concerné des maisons individuelles.

Depuis le début du service en 2007, la permanence EIE sur Dole a accueilli, conseillé et accompagné 950 projets au total.

• Indices de la qualité de l'air

Répartition 2017 de la qualité de l'air sur la région de Dole, données ATMO :

- Très bon à bon : 75 %
- Moyen à médiocre : 24 %
- Mauvais à très mauvais : 2 %

L'optimisation des réseaux de transport

Le Grand Dole développe une politique de mobilité à travers son réseau de transport TGD mis en place depuis le 1er septembre 2009, mais aussi avec le déploiement d'une approche globale de la mobilité par le développement de modes de déplacement complémentaires comme les modes doux ou le covoiturage.

Le réseau de Transports du Grand Dole

L'exploitation du réseau est déléguée à la société CarPostal et a été renouvelée en septembre 2016 pour 7 ans.

Les principes du nouveau réseau sont les suivants :

- une desserte de toutes les communes de la CA du Grand Dole,
- une offre par commune basée sur la population et la fréquentation,
- un objectif de simplification pour l'usager (réservation et paiement par Internet, information voyageur…).

- **Points d'arrêts/mobilier**

Le réseau compte 227 points d'arrêts depuis le 1er septembre 2016. Le marché de mobilier urbain a été renouvelé en même temps que la délégation de service public (DSP) de transport de voyageurs et s'étend sur la même durée (7 ans).

- **Mise en accessibilité du réseau**

L'Agenda d'accessibilité programmé identifie 58 arrêts prioritaires, dont 50 nécessitent des travaux.

En 2017, la première tranche de mise en accessibilité des arrêts prioritaires a été réalisée. 12 arrêts ont fait l'objet de travaux, principalement sur les lignes urbaines du réseau. Au total, 15 arrêts prioritaires sont aujourd'hui accessibles.

- **Transport scolaire**

Principaux chiffres sur l'année 2017

	Total
Fréquentation (en nombre de voyages*)	
Lignes régulières	**663 013**
Lignes sur réservation	**22 853**
Services Flexi	**13 926**
Navette/Cœur de Ville	**196**
Total	**699 988**
Transports Scolaires (en km)	**258 484**
Transports (en km) (hors scolaires)	**645 109**

**Un voyage équivaut à un trajet*

Mise en œuvre d'une politique de mobilité innovante

- **Schéma des modes doux**

Le schéma des modes doux a été approuvé en 2014, ainsi que le fonds de concours qui aide les communes à financer les projets d'aménagement de voies pour les modes doux. En 2017, 3 projets ont fait l'objet d'une décision de fonds de concours sur les communes de Brevans, Moissey et Saint Aubin pour un montant total de 27 800 €. Ces travaux se poursuivront en 2018.

- **Transformation de l'ancienne voie Grévy en voie verte**

En 2017, la CA du Grand Dole a entamé une réflexion sur le projet de transformation de l'ancienne voie ferrée Grévy en voie verte. Ce tracé de 19,44 km entre les gares de Dole et de Mont-sous-Vaudrey permettra d'affirmer un axe de développement urbain stratégique, de raccorder les communes au sud du territoire et d'être un élément structurant du réseau cyclable.

- **Boucle insolite**

La boucle insolite est un événement qui a été organisé par la CA du Grand Dole durant la semaine de la mobilité, en septembre 2017. Cette balade à deux roues a permis aux cyclistes de découvrir la ville de Dole sous un autre angle, en passant dans des sites insolites, fermés au public le reste de l'année : le jardin de la Charité, les locaux du Secours Populaire, le collège Mont-Roland, les Carmélites, l'Hôtel d'Agglomération, l'école Beauregard, le lycée Duhamel, le CHS Saint-Ylie... En 2017, 244 cyclistes ont participé à l'événement

- **Nouvelle aire de co-voiturage au péage de Choisey**

A la gare de péage de l'autoroute de Choisey, la CA du Grand Dole et la société d'autoroute APRR ont pu constater du stationnement sauvage important, générant des situations dangereuses (piétons au milieu des voies, stationnement gênant). En 2017, la CA du Grand Dole a décidé, en partenariat avec APRR, de créer une aire de co-voiturage d'une capacité d'environ 75 places. Les travaux débuteront en 2018.

- **Extension du service VDole**

La CA du Grand Dole a inauguré en mai 2016 le service de location de vélo de longue durée VDole. L'objectif principal est d'inciter à la pratique du vélo en permettant aux usagers de disposer d'un vélo, à des tarifs modestes.

Dans un souci d'intégration complète à la logique de transport la CA du Grand Dole, ce service est un service du réseau de transport urbain de voyageur TGD, géré par le guichet unique en gare voyageurs. Cela permet d'améliorer encore les complémentarités entre le bus, le train et le vélo.

La première année de fonctionnement étant très encourageante, la CA du Grand Dole a décidé d'étendre le service en août 2017 en proposant à la location 5 vélos à assistance électrique (VAE). Au total ce sont donc 20 vélos qui sont proposés à la location.

En 2017, 31 locations ont été réalisées avec 30 utilisateurs différents.

- 14 vélos ont été loués pour 1 mois,
- 13 vélos ont été loués pour 3 mois (dont les 5 vélos à assistance électrique qui ont été loués chacun une fois dans l'année),
- 4 vélos ont été loués pour 6 mois.

Ce système de location est couplé avec l'installation par le Grand Dole d'un abri à vélos sécurisé sur le parvis de la gare de Dole, d'une capacité de 36 places (dont 20 places réservées aux vélos de location).

- **Programme de fidélité et plateforme de covoiturage « GOTOO »**

En 2017, une page facebook dédiée au réseau TGD a été créée, ainsi qu'un programme de fidélité adossé à une plateforme de covoiturage. Tout déplacement en bus, à vélo ou en covoiturage génère le gain de points de fidélité qui se cumulent et s'échangent contre des cadeaux disponibles auprès des acteurs de la vie du territoire : commerçants, espaces de culture et de loisirs, restaurants.... Un site web et une application mobile accessibles à tous sont dédiés à la création de communautés (professionnels, étudiants, sports, loisirs...) qui fédèrent et encouragent la pratique du covoiturage autour des mêmes demandes de transport. Chacun peut y proposer un trajet pour covoiturer ou rechercher un covoiturage.

- **Fin des travaux PEM gare**

Les travaux d'aménagement du Pôle d'Echange Multimodal de la gare de dole (PEM) se sont achevés en 2017, avec l'aménagement d'un premier parking sécurisé « Alfred DUCAT » (22 places), et d'un second longue durée, rue des Messageries (80 places). La signalétique a également été installée en début d'année. Pour poursuivre la réhabilitation du secteur, la CA du Grand dole a acquis le buffet de la gare pour le reconvertir en espace de travail partagé. Les travaux débuteront en 2018.

- **Aéroport Dole-Tavaux**

Plus de 15 000 mouvements d'aéronefs (vols commerciaux et vols privés, aviation d'affaire, école de pilotage, armée de l'Air..) et 107 046 passagers en 2017 (+ 2 % par rapport à 2016), dont :

- 46 765 sur la liaison Porto,
- 34 903 pour la liaison Marrakech,
- 18 216 pour la liaison Fès,
- 2 688 pour la liaison saisonnière Bastia,
- 4 474 pour les charters et autres vols commerciaux.

Le Grand Dole a versé 150 000 € au Département du Jura pour cet équipement qui a obtenu sa certification Européenne fin 2017.

Habitat, Logement et Aménagement du territoire

Habitat – PLH

- Présentation de la synthèse du diagnostic et exposé des scenarios d'évolution (comité de pilotage réuni le 5 janvier 2017),
- choix du scénario préférentiel (comité de pilotage réuni le 30 janvier 2017),
- déclinaison territoriale du scénario retenu (ateliers territoriaux sur les 5 secteurs définis, en mars 2017),
- précision sur les orientations et esquisse du programme d'actions (comité technique réuni le 22 mai 2017).

Habitat - parc privé

- OPAH-RU Centre-ville (mise en place en juillet 2016) : 15 logements subventionnés (dont 14 projets locatifs) ; 409 000 € de subventions Anah et de 90 000 € d'aides de la CA Grand Dole.
- Hors centre-ville de Dole : 124 projets subventionnés, 11 locatifs / 113 propriétaires occupants (79 énergie / 33 maintien à domicile / 1 habitat indigne) ; 937 000 € de subvention Anah et 31 000 € d'aides de la CA du Grand Dole.

Pour l'année 2017, le montant des travaux générés pas les aides versées aux particuliers, s'élève à 3,68 millions d'euros.

Habitat - parc public

- 17 créations de logements publics subventionnés en 2017 : 13 à Dole et 4 à Damparis
- 56 500 € de subventions apportées par l'agglomération

Pour l'année 2017, le montant global des opérations (construction ou acquisition et travaux) s'élèvent à 1,82 millions d'euros.

La gestion des aires des gens du voyage

L'aire d'accueil des gens du voyage a ouvert le 18 avril 2017 après réception du chantier qui aura duré 8 mois. Le taux d'occupation de cette aire en 2017 est de 33 % et de 47 % sur la période d'ouverture effective du 18 avril au 31 décembre. Montant global des travaux : 340 000 € HT.

La SPL Grand Dole Développement 39 (G2D39)

Afin de permettre la réalisation et la gestion d'opérations d'aménagement et de construction sur le territoire, le Grand Dole et la Ville de Dole ont décidé en 2016 de créer une société publique locale (SPL) Grand Dole Développement 39. En 2017, cette SPL est intervenue sur les projets d'aménagement suivants :

En réalisation :

- création de la halte-garderie provisoire (rue Sombardier) – livrée le 07/07/2017
- travaux de réhabilitation et d'extension de la cuisine centrale - livrée le 20/10/2017

En étude :

- aménagement des locaux de la MJC (rue Sombardier),
- restauration de l'ALSH Tavaux (CE SOLVAY),
- aménagement de l'ensemble immobilier Cours Clemenceau,
- aménagement de l'ARC 2 (avec l'école des Beaux Arts)
- création d'un espace de coworking (buffet de la gare de Dole)

En acquisation :
La SPL a acquis deux cellules commerciales vacantes au n°15 et n°44 de la Grande Rue à Dole.

4 : RENFORCER LA COHÉSION TERRITORIALE

Planification territoriale

Application du droit des sols en 2017

1956 dossiers déposés et instruits sur les 34 communes de la CA du Grand Dole (57% des dossiers déposés à Dole), faisant partie du service mutualisé proposé aux communes du territoire.

Dans le détail en 2017 :

- 340 Permis de Construire (35 % des dossiers déposés à Dole),
- 829 Déclarations Préalables (41 % des dossiers déposés à Dole),
- 12 Permis de Démolir (41 % des dossiers déposés à Dole),
- 15 Permis d'Aménager (33 % des dossiers déposés à Dole),
- 760 Certificats d'Urbanisme (88 % des dossiers déposés à Dole).

885 déclarations d'intention d'aliéner traitées sur la CA du Grand Dole en 2017 (dont 434 doloises).

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

En 2016, un diagnostic de territoire et une évaluation de l'environnement (phase 1) ont été réalisés. Des rencontres communales ont été organisées ainsi que des ateliers thématiques concernant les déplacements, le développement économique, l'environnement, les paysages et l'agriculture.

Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

- Poursuite du travail mené en 2016 (présentation des grandes orientations en comité de pilotage) avec l'organisation de 4 ateliers thématiques (mobilités, développement économique, environnement et paysages) en janvier 2017
- 5 réunions organisées par secteur géographique du Grand Dole en mars 2017,
- bilan des réunions de secteur en Conférence des Maires mi-mars,
- présentation du PADD en comité de pilotage fin mars,
- présentation et débat du PADD en conseils municipaux de juin et septembre,
- présentation du PADD aux partenaires publics et associés fin juin,
- version n°7 du PADD mi-septembre,
- présentation du diagnostic et du PADD lors de 5 réunions publiques organisées sur les 5 secteurs géographiques du Grand Dole en octobre et novembre 2017.

Traduction réglementaire (règlement, zonage et Orientations d'Aménagement et de Programmation OAP):

- premières réunions de travail communales sur la traduction réglementaire - 40 communes rencontrées entre juillet et décembre,
- travail sur la rédaction du règlement - premières esquisses du zonage et des OAP.

Communication autour du projet avec la population :

- mise en place de registres d'observations dans les 5 nouvelles communes de la CA du Grand Dole en mars,
- actualisation du contenu de la page du site Internet du Grand Dole,
- mise à disposition d'un document présentant les 3 grandes orientations du PADD à chaque commune de la CA du Grand Dole en septembre,
- 5 réunions publiques de concertation ont été organisées. Les moyens de communication mis en œuvre ont été le site Internet **www.sortiradole.fr** et l'achat d'encarts publicitaires dans les journaux locaux.

Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) :

Phase 1 : Diagnostic

- présentation du diagnostic et des premières orientations en conférence des maires au mois d'avril.

Phase 2 : Traduction réglementaire

- comité de pilotage sur les choix réglementaires mi-juillet.

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

Le secteur sauvegardé a été créé en juin 1967. Son document d'urbanisme associé, le Plan de Sauvegarde et de mise en Valeur (PSMV) a été approuvé le 27 décembre 1993. Il n'a fait l'objet que d'une modification très partielle le 19 février 2003. Suite à la loi L-CAP (2016), le secteur Sauvegardé est devenu Site Patrimonial Remarquable (SPR). Par arrêté préfectoral, le PSMV a été mis en révision le 14 septembre 2016 et sa maîtrise d'ouvrage a été transférée le 4 octobre 2017, à la CA du Grand Dole, qui a décidé, dans un même temps, de ré-installer la Commission Locale du Site patrimonial Remarquable. Une consultation a été engagée à l'automne 2017 pour le choix d'un maître d'œuvre, et la remise des offres est fixée au 26 janvier 2018. La révision du PSMV va donc entrer en phase opérationnelle au printemps 2018.
Coût global : 600 000 € dont 390 000 € de subventions de l'Etat (65%).

SRADDET

La loi NOTRe de 2015 a créé un nouvel outil : le **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires** (SRADDET), qui permet à chaque région de fixer les grandes orientations à l'échelle de son territoire.

La Région Bourgogne-Franche-Comté a délibéré en janvier 2017 afin de lancer la démarche de concertation et d'élaboration du SRADDET, dont **le projet devra être finalisé pour septembre 2018**. Dans ce cadre, la Région a sollicité les acteurs du territoire régional et propose notamment une série de réunions et d'ateliers pour l'élaboration de ce document.

De juin à septembre 2017, la CA du Grand Dole a participé à plusieurs réunions et à 3 ateliers de réflexion, avec une quinzaine d'autres territoires de la région Bourgogne Franche-Comté. Fin septembre 2017, le Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté a rédigé une contribution au SRADDET pour expliciter les enjeux spécifiques à notre territoire et obtenir ainsi, un outil « aidant » pour la réalisation des projets ayant une dimension régionale de la CA du Grand Dole. Au regard de ces enjeux et après plusieurs échanges, la région a souhaité la tenue d'une journée de travail sur site, fixée au 23 février 2018.

Le Droit de préemption Urbain

Le droit de préemption urbain est depuis le 1er novembre 2015 une compétence de la CA du Grand Dole suite à la prise de compétence PLUi (pour l'ensemble des communes dotées d'un document d'urbanisme). Pour toutes les communes de la CA du Grand Dole, le volume de Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) traitées pour 2017 est de 886. La CA du Grand Dole n'a pas préempté mais a délégué à des communes son droit de préemption urbain à deux reprises.

L'exercice du droit de préemption reste donc exceptionnel mais les DIA permettent parfois l'engagement de négociations et offrent une vision essentielle de l'état du marché. **Il est à retenir que ce chiffre de 886 DIA en 2017 représente une augmentation des transactions de 23 % sur le territoire par rapport à 2016, année qui traduisait déjà avec 2015 et 2014 un retour au niveau antérieur à la crise financière de 2008** (Dole : + 25 % ; autres communes : env. + 21 %).

Le renforcement de la mutualisation des services

Le schéma de mutualisation des services de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été adopté en Conseil Communautaire le 4 février 2016, pour la période 2016-2020.

Ce schéma permet de renforcer les services d'intérêt communautaire, d'améliorer la qualité des services publics, de rendre plus lisible l'action intercommunale et de renforcer l'identité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. À plus grande échelle, il permet de mieux organiser l'ingénierie territoriale et il constitue également un levier de renforcement de la légitimité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour porter les intérêts du territoire au sein de dialogue supra-territorial, dans le contexte de la nouvelle Région Bourgogne-Franche-Comté.

Dans le cadre des actions du schéma validées en 2016, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a notamment mis en place en 2017 :

- Une structuration du service de remplacement des secrétaires de mairie, avec le recrutement de deux nouvelles secrétaires (sollicitation du service par 9 communes en 2017, dont deux communes de manière « pérenne » suite au départ de leur secrétaire de mairie)
- Un élargissement du service de remplacement à d'autres catégories de personnel : un agent chargé de l'entretien et de la gestion des salles communales, chargé de l'entretien des équipements sportifs à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, a ainsi été mis à disposition d'une commune du territoire

• Des formations mutualisées à destination des communes (3 formations organisées en 2017 : Sauveteurs Secouristes du Travail, Sécurité Incendie et Outils de bureautique, avec la participation de 38 agents issus de 9 communes du territoire)

• Un élargissement des services de la plateforme d'assistance et de conseil : une aide pour la rédaction des documents administratifs relatifs à une mission de maitrise d'œuvre a ainsi pu être apportée à deux communes en 2017 (expansion et rénovation d'une salle des fêtes communale et viabilisation d'un lotissement communal)

• Un groupement de commande pour la mission de maitrise d'œuvre de la voie Grévy, passé entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne, la Communauté de Communes du Val d'Amour, la Ville de Dole et les communes de Crissey, Villette-Les-Dole et Parcey

• Des groupes de réflexion thématiques et sectorisés, sur les sujets suivants : Transfert des compétences Eau et Assainissement, Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Elaboration du projet de territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Des moyens administratifs adaptés et efficaces

Les moyens financiers

La recherche de marges de manœuvre dans le but de rétablir ses capacités financières fait l'objet d'une étude approfondie et de discussions entre les élus de la CA du Grand Dole et les Maires des communes dans le cadre d'un pacte fiscal et financier à l'échelle de l'ensemble intercommunal. Cette démarche a commencé au printemps 2017 et verra sa concrétisation validée dans le cadre du vote du Budget Primitif 2018.

En effet, l'élaboration du pacte fiscal et financier nécessite une démarche de co-construction impliquant étroitement la CA du Grand Dole et ses 47 communes membres, autour de la poursuite des deux objectifs suivants :

• aboutir à un consensus sur les transferts financiers et le partage des ressources et des charges entre la CA du Grand Dole et ses Communes membres ainsi que sur les modalités d'un recours éventuel au levier fiscal,

• atteindre le meilleur exercice des compétences transférées et la formalisation des projets structurants, tout en préservant les marges de manœuvre financières de la Communauté et des communes.

Les moyens humains

• 199 agents sur emplois permanents

• 4 contrats d'apprentissage au 31/12/2017, dont 2 conclus en 2017

• 150 stagiaires accueillis en 2017

En 2017, 5 réunions de dialogue social ont été consacrées à la mise en place au 01/01/2018 du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), qui permet une harmonisation des régimes indemnitaires existants entre la Ville et l'Agglomération du Grand Dole.

Le coût de la masse salariale de la CA du Grand Dole, pour l'année 2017, s'élève à 8 776 260 €.

Postes de dépenses 2017 (pour 100€)

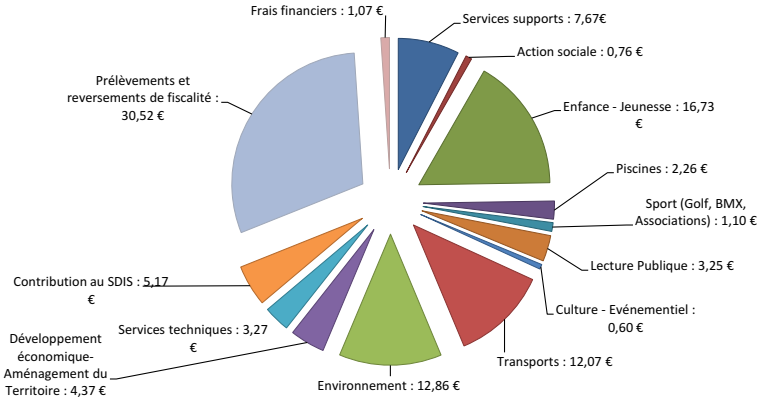

Postes de recettes 2017 (pour 100€)

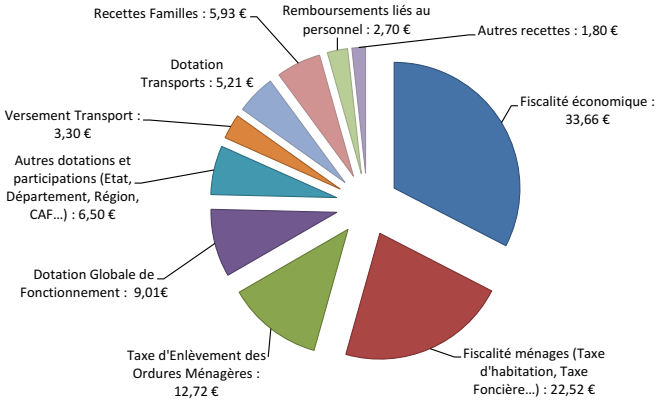

Les systèmes d'information

- **520 postes** de travail mutualisés / **40 serveurs** virtuels.

Les projets de l'année 2017:

- arrivée de la fibre 100 Mbs à l'Hôtel de ville (remplacement fibre 20Mbs),
- arrivée de la fibre 50 Mbs au Centre d'Activités Nouvelles (remplacement fibre 10Mbs),
- mise en place du nouveau logiciel de gestion de projets « SEVALPRO », pour l'ensemble des services de la ville de Dole,
- mise en place de la dématérialisation des actes civils avec la numérisation des actes civils et la préparation d'un nouvel « Espace citoyen » pour la ville de Dole.

Déploiement de la fibre otique

Le 12 juillet 2017, une convention de partenariat pour l'installation du Très Haut Débit sur la CA du Grand Dole a été signée avec le Département du Jura.

Pour l'année 2017 :

- des études ont été menées sur les communes de Baverans, Jouhe, Sampans et Biarne,
- déploiement de la fibre pour les entreprises de la zone INNOVIA et de la zone commerciale de Choisey.

La CA du Grand Dole a versé 500 000 € au Département du Jura pour ce déploiement.

Les prises de décision en 2017

- 143 délibérations
- 5 conseils
- 6 conférences des maires
- 221 décisions du Président
- 24 décisions de bureau

Les outils de communication

Nombre de parutions en 2017 :

- 5 lettres du Conseil
- 1 guide été Enfance Jeunesse
- 1 guide de rentrée Enfance Jeunesse
- 1 plaquette sur les équipements nautiques

La coopération territoriale

Le Pays Dolois

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est membre de l'Association pour la Réflexion et l'Animation des Politiques Territoriales (ARAPT) du Pays Dolois – Pays de Pasteur, qui pilote la partie territoriale du Plan Climat Energie Territorial. L'ARAPT est composé au total de 4 EPCI membres (les autres membres de l'ARAPT sont les Communautés de Communes de la Plaine Jurassienne, de Jura Nord et du Val d'Amour). Dans le cadre de ce partenariat territorial, un agent de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est mis à disposition de l'ARAPT.

Le Pays est l'échelle de contractualisation de la Région pour les Contrats d'Aménagement et de Développement Durable (CADD). Sur la période 2015-2017, le projet de réhabilitation de la friche industrielle Idéal Standard en parc des expositions a ainsi pu bénéficier d'un soutien financier de la Région dans le cadre de ce contrat territorial. Une nouvelle contractualisation est en cours de finalisation, portant sur la période 2018-2020.

Le Pôle Métropolitain Centre Franche – Comté

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est membre du Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté depuis 2013. Ce Pôle de coopération territoriale regroupe également les Communautés d'Agglomération de Lons, de Besançon, de Pontarlier, de Vesoul et de Morteau. Il s'agit d'un syndicat mixte qui a pour but de porter des projets de réflexion et des projets opérationnels dans les domaines suivants : aménagement/environnement, culture, tourisme, développement économique, aménagement numérique, santé et transport/mobilité.

Pour la période 2014-2020, la Région Bourgogne-Franche-Comté, autorité de gestion des programmes de financements européens, a choisi de s'appuyer sur le Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté pour informer, accompagner et sélectionner les projets du territoire répondant aux critères de l'Union Européenne. Ainsi, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a pu bénéficier de l'appui du Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté pour l'octroi de fonds européens sur deux de ses projets : la reconversion du site Idéal Standard et le projet Cœur de Ville.

Organigramme des services

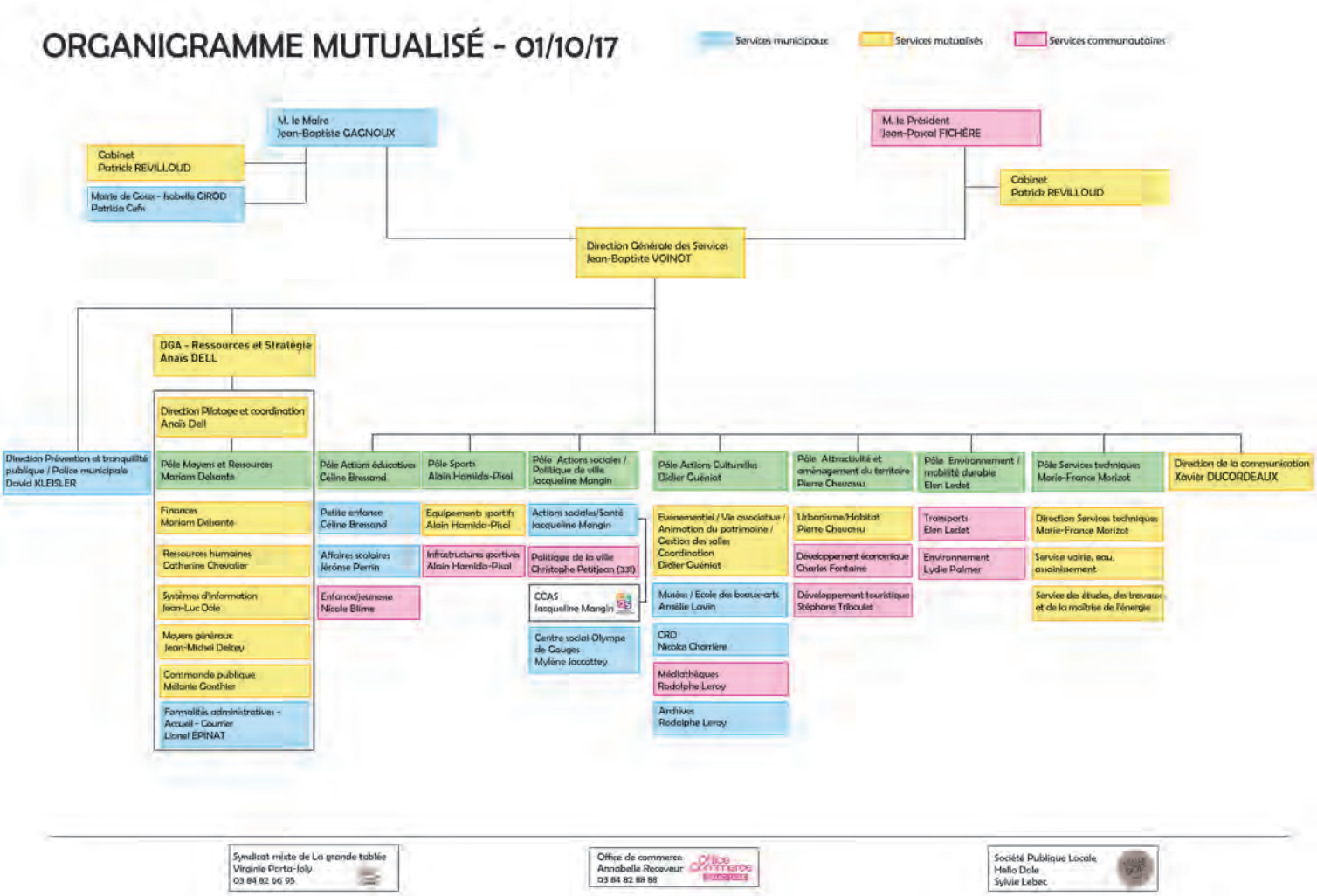

Et en 2018 ?

- **Office de tourisme flottant : inauguration en été 2018**
- **Dolexpo : "Salon Made in Jura", du 18 au 21 octobre 2018**
- **Week-end Gourmand du Chat Perché : 21, 22, 23 septembre 2018**
- **Complexe aquatique et sportif communautaire : début des travaux en avril 2018**
- **Mise en œuvre du pacte fiscal et financier**
- **Fibre optique : 1er raccordement des habitants du Grand Dole ...**

GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

GRAND DOLE - PLACE DE L'EUROPE - BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. 03 84 79 78 40 - Fax 03 84 79 78 43
info@ grand-dole.fr - www.grand-dole.fr